

# COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 6 avril 2021**  
(Convocations du 25 mars 2021)

L'an deux mille vingt et un le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER - Maire.

Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET, Coralie DAELDYCK – Adjoints, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Sandrine CAILLEAU, Jean-Michel RAVIART, Nadège TANIÈRE, Emmanuel TIRLEMONT, Jean-Pierre HUEZ, François MARTIN, Marie POLLET, Hermine DELESALLE, Jean-François VANDERMARCQ, Isabelle DECOBECQ, Sébastien DRAPPIER

Coralie DAELDYCK a été désignée secrétaire de séance.

## 1. Approbation du Compte de Gestion 2020

(Voté à l'unanimité)

## 2. Vote du Compte administratif 2020

(Voté à l'unanimité)

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	- 1 590 200,33 €
Recettes	2 134 058,84 €
Excédent 2020	543 858,51 €
Excédent antérieur	100 823,47 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>644 681,98 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	- 726 784,13 €
Recettes	882 334,47 €
Excédent 2020	155 550,34 €
Excédent antérieur	598 148,17 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>753 698,51 €</b>
Dépenses engagées non mandatées 2020	- 805 978,68 €
Recettes justifiées non réalisées 2020	136 765,00 €
	<b>84 484,83 €</b>

## 3. Affectation de résultat

(Voté à l'unanimité)

Report à nouveau en fonctionnement : 40 681,98 €

Réserve en investissement : 604 000 €

#### 4. Modification des tarifs communaux

(Voté à l'unanimité)

- **A compter du 1<sup>er</sup> mai 2021 :**
  - **Droit de place :** 25 €
  - **Salle des Fêtes :** Vin d'honneur : 250 € - Repas : 450 €
  - **Halle couverte :** Journée : 100 € - Week-end : 200 €
  - **Transport de personnes âgées (forfait aller-retour) :** 3 €
  - **Concession Cimetière**
    - 15 ans 21 € le m<sup>2</sup>
    - 50 ans 63 € le m<sup>2</sup>
  - **Urne Columbarium**
    - 10 ans 273 €
    - 30 ans 546 €
    - 50 ans 824 €

- **A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 :**

##### ○ CENTRE DE LOISIRS

Enfants participant au centre à temps plein (journée et cantine incluse). Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	35 €	57 €
De 401 à 750 €	41 €	61 €
Supérieur à 750 €	46 €	70 €

  

Enfants participant au centre à mi-temps (après-midi pour les enfants de 4 à 6 ans pour le centre de juillet) Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	19 €	29 €
De 401 à 750 €	20 €	31 €
Supérieur à 750 €	22,50 €	33,50 €

##### ○ GARDERIE PERICENTRE

Garderie du Centre de loisirs de juillet (Rappel des créneaux : le matin de 7h30 à 9h ⇨ 1 H 30 ; le soir de 17h à 18h30 ⇨ 1 H 30)	
Quotient familial de la CAF	Tarifs
De 0 à 400 €	1,80 €
De 401 à 750 €	1,90 €
Supérieur à 750 €	2,30 €

- A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- **GARDERIE SCOLAIRE**

Le matin : de 7h30 à 8h30 ⇨ 1 H ; Le soir de 16h à 17h30 ⇨ 1 H 30 et de 17h30 à 18h30 ⇨ 1 H	
Quotient familial de la CAF	Tarif par créneau
De 0 à 400 €	<b>1,50 €</b>
De 401 à 750 €	<b>1,60 €</b>
Supérieur à 750 €	<b>1,90 €</b>

- **CANTINE : 3,90 €**

### 5. Versement des subventions aux associations, année 2021

(Voté à 20 voix Pour et 3 voix Contre (J-F VANDERMARCO, I. DECOBECQ, S. DRAPPIER))

Associations	Subvention
Amicale de l'Ecole Publique - Subvention	270 €
APEL Ecole Sainte Marie - Subvention	135 €
AFN	200 €
Amis du Clocher	125 €
Amitié Lecelloise	100 €
Cercle Historique	100 €
Comité des Fêtes Quartier Rue des Fèves	150 €
Les Clopins	1 000 €
Les Crap Optimistes	200 €
Cyclo-Club Lecelles	150 €
Derrière ce sourire – Syndrome d'Angelman	200 €
Doigts de Fée	125 €
Football Club Lecelles Rosult	4 600 €
Gym Aérobie	350 €
Harmonie de Lecelles	800 €
- Subvention supplémentaire pour l'école de musique	6 000 €
JFM Studio	200 €
Memphis Country	77,50 €
Pétanque Lecelloise	77,50 €
Au Plaisir du Tricot	125 €
Pyracelles	75 €
Repair Café Lecellois	200 €
Sophro Zen Attitude	150 €
Tennis de Table Lecellois	350 €
Cat Rescue	100 €
Lecelles Rosult Cyclo Marche	200 €
APEI de St Amand	550 €
CCAS de Lecelles	15 000 €

## 6. Dotations scolaires

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal décide :

- **De verser les dotations suivantes :**

A l'école du Centre :

- Pour le Projet pédagogique : 3 036 €
- Pour les prix : 2 024 €
- Pour les dictionnaires : 676 €.

A l'école Sainte Marie :

- Pour le Projet pédagogique : 1 140 €
- Pour les prix : 1 400 €
- Pour les dictionnaires : 728 €.

- **Que la dotation scolaire en faveur de l'Ecole du Centre pour les fournitures scolaires est fixée à 12 397 €.**

## 7. Dotations à l'école Saine Marie

(Voté à l'unanimité)

Versement de la dotation à l'O.G.E.C. de l'Ecole Sainte Marie en application du Contrat d'association : 61 655,00 €.

## 8. Taux d'imposition en 2021

(Voté à l'unanimité)

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales. Les taux restent les suivants : Taxe foncière (bâti) : 37,41 % et Taxe foncière (non bâti) : 48,58 %.

## 9. Réalisation d'un emprunt

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal décide de recourir à un emprunt. Il est décidé de retenir la proposition du Crédit Agricole sous les conditions suivantes

Montant emprunté : 600 000 €

Taux fixe sur 15 ans : 0,54 %

Echéance trimestrielle constante : 15 418,77 €

Coût financier : 16 750,60 €

Frais de dossier : 1 200 €

## 10. Budget primitif 2021 avec reprise des résultats 2020

(Voté à l'unanimité)

Section de fonctionnement :

Dépenses ..... 1 956 207,98 €

Recettes ..... 1 915 526,00 €

Excédent reporté de 2020 (002)..... 40 681,98 €

Section d'investissement :

Dépenses ..... 2 082 701,61 €

Recettes ..... 1 998 216,78 €

Solde d'exécution reporté (001)... 753 698,51 €

Excédent 2020 reporté (1068) ..... 604 000,00 €

**11. Demande de subvention - Région Hauts-de-France - Fonds spécial de relance et de solidarité territoriale**

(Voté à l'unanimité)

Une demande de subvention est effectuée auprès de la Région pour les travaux de construction de nouveaux vestiaires au terrain de football pour un montant prévisionnel de 328 517 € HT.

**12. Demande de subvention – Département du Nord - Aide Départementale aux Villages et Bourgs**

(Voté à l'unanimité)

Une demande de subvention est effectuée auprès du Département pour les travaux de construction de nouveaux vestiaires au terrain de football pour un montant prévisionnel de 328 517 € HT.

**13. Demande de subvention - Dispositif d'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération**

(Voté à l'unanimité)

Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Dispositif d'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour la Sécurisation des Routes Départementales. Achat de panneaux de limitation de vitesse à 50 équipés de LEDS ainsi que de luminaires afin d'éclairer les passages piétons.

**14. Demande de subvention Département du Nord – Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales**

(Voté à l'unanimité)

Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Dispositif d'Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales.

Il est proposé de solliciter ces crédits pour effectuer des travaux d'aménagement de trottoirs, bordures et caniveaux le long de la Rue Neuve et de la Rue des Fèves.

Le Maire

Jean-Claude MESSAGER